

Yann Le Meur, coauteur, avec Alain Guengant, de « Comprendre les finances publiques locales » (*)

« Une réduction de la voilure se dessine, sauf à recourir davantage à la pression fiscale »

Votre ouvrage s'intitule « Comprendre les finances publiques locales ». Y a-t-il urgence ?

Je dirais même qu'il y a une nécessité dans ce domaine. En effet, les finances locales se caractérisent en ce moment par de grands bouleversements. Or, d'un côté, il est commun de dire que le système financier local est si complexe que personne ne s'y retrouve, de l'autre, chacun a un avis tranché sur la question... celle-là même que pourtant personne ne maîtriserait, paraît-il.

Dans votre ouvrage, vous faites référence à l'histoire des finances locales. Cette complexité n'est pas nouvelle...

Comme dans d'autres champs, pour comprendre le monde d'aujourd'hui et préparer celui de demain, il n'est pas vain de se promener dans la spirale de l'évolution des mécanismes que les temps ont successivement façonnés. C'est particulièrement vrai en finances locales. Il est fort utile d'analyser comment l'autonomie fiscale a régressé, depuis 1987, au profit de dotations de l'Etat de moins en moins indexées.

Vous évoquez une période glorieuse, que vous situez dans les années 80, c'était la belle époque ?
Le monde local jouissait alors d'une forte et rentable autonomie fiscale, et d'une hausse appréciable des moyens



RESSOURCES CONSULTANTS FINANCES

« Tout besoin d'équilibre budgétaire par un supplément d'impôt se traduira par une plus grande mise à contribution des ménages que des entreprises. »

financiers octroyés par l'Etat. L'indexation des dotations était très favorable et les quatre vieilles taxes produisaient à plein régime à partir de bases fiscales larges et évolutives, à dominante économique. A cette assiette généreusement dynamique s'appliquaient des taux d'imposition dont le niveau encore bas rendait moins douloureuse la progressivité de la pression fiscale. La politique publique était alors l'expression keynésienne d'un soutien à l'investissement local qu'accompagnait le déficit des comptes publics.

Quels sont les changements majeurs de paradigme ?

Premièrement, la contrainte sur la dépense constitue un renversement paradigmatique dans la façon d'aborder la gestion locale et les stratégies d'investissement territorial, car une réduction de la voilure se dessine, sauf à recourir inconsidérément à la pression fiscale. Le deuxième se trouve dans la montée en puissance de la péréquation dite « horizontale » liée à des nouveaux fonds spéciaux fondés sur des prélèvements annuels et croissants. La troisième reconfiguration du paradigme est la plus subtile et la plus lourde de sens. Il s'agit de la redistribution catégorielle de l'effort fiscal. Tout besoin d'équilibre budgétaire par un supplément d'impôt se traduira désormais par une plus grande mise à contribution des ménages que des entreprises. L'activité économique a cessé de constituer la variable d'ajustement principale des politiques publiques locales.

Propos recueillis par Jacques Paquier

(*) Editions Le Moniteur, octobre 2013.

Les temps ont changé

On comprend mieux la difficulté des élus à changer de paradigme en lisant certains passages de « Comprendre les finances publiques locales », l'indispensable ouvrage de Yann Le Meur et Alain Guengant. Ainsi, rappellent les experts, il fut un temps, au début des années 90, où « la croissance des dotations [culminait] aux alentours de 8% pour une inflation avoisinant 3% », la fiscalité étant en parallèle caractérisée par un dynamisme et une autonomie disparus depuis. « Fait sans précédent, les concours financiers prélevés sur les recettes fiscales de l'Etat chuteront à l'avenir », soulignent-ils, une hausse compensatoire de la pression fiscale semblant difficile. « [...] les repères que s'étaient progressivement bâtis les élus locaux doivent se reconstruire », poursuivent-ils. « Plus les acteurs publics locaux maîtrisent les rouages du système financier territorial, plus se réduit l'incertitude et s'améliorent l'anticipation des risques ainsi que la capacité de décision. » Tel est l'objectif de ce livre.